

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2019

MODERNISATION DE LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE - (N° 1978)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC36

présenté par
M. Garcia, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 52, après la seconde occurrence du mot :

« au »,

insérer la référence :

« II du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.